



CONVENTION D'INSCRIPTION AU SERVICE DE CONFIRMATION DE LA TAXE SCOLAIRE

DEMANDEUR

Numéro de membre de votre corporation professionnelle

Nom / Société

Au soin de

Adresse d'affaires

Téléphone

Cellulaire

Télécopieur

@

Courriel

Demande de relevé de taxe scolaire

Les demandes de relevé de taxe scolaire seront effectuées :

- (cochez la case appropriée) par le site Web du CGTSIM sous la rubrique « Taxe scolaire en ligne »
 par télécopieur au 514 384-1988

CONDITIONS

Frais

Le demandeur s'engage à payer au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) les frais suivants :

La somme de 17,39 \$ plus les taxes applicables (2,61 \$) pour une somme totale de 20,00 \$ pour chaque demande de relevé de taxe scolaire par le site Web du CGTSIM sous la rubrique « Taxe scolaire en ligne ».

La somme de 21,74 \$ plus les taxes applicables (3,26 \$) pour une somme totale de 25,00 \$ pour chaque demande de relevé de taxe scolaire par télécopieur.

Le demandeur sera facturé mensuellement pour l'ensemble des frais. Il s'engage à payer le solde du compte au plus tard à la date d'échéance indiquée sur l'état de compte qui sera transmis au moins 15 jours à l'avance.

Le CGTSIM se réserve le droit de majorer les frais exigibles moyennant un avis de 30 jours.

Frais de réactivation

En cas de non-paiement ou de paiement partiel du compte du demandeur, le droit d'accès au service de consultation et de confirmation de la taxe scolaire sera révoqué. Un frais de 50 \$ sera facturé pour la réactivation du compte : l'accès sera autorisé sur réception du montant total des soldes dus, incluant le frais de réactivation de 50 \$.

Confidentialité et divulgation de l'information

Le demandeur reconnaît que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* s'applique en l'instance. Par conséquent, il déclare détenir une autorisation du propriétaire de l'immeuble l'autorisant à obtenir l'information relative au compte de taxe scolaire. De plus, il déclare requérir cette information dans le but d'effectuer une transaction (vente, financement, refinancement, cession), relative à l'immeuble concerné ou dans le but d'effectuer un paiement ou faire un rapport sur le solde dû au créancier hypothécaire.

Exactitude des données transmises

Le CGTSIM déclare que l'information apparaissant sur son site Web, sous la rubrique « Taxe scolaire en ligne » reflète l'état de la situation d'un compte de taxe au moment de sa demande sous réserve de toutes modifications éventuelles qui pourraient avoir un effet rétroactif sur le solde d'un compte notamment l'augmentation ou la diminution d'un montant, l'ajustement des intérêts des paiements effectués ou annulés, etc.

En cas de divergence entre la version officielle et le contenu du site Web du CGTSIM sous la rubrique « Taxe scolaire en ligne », la version officielle a préséance.

Limitation de responsabilité

En aucun cas, le CGTSIM ne peut être tenu responsable envers le demandeur ou un tiers des dommages directs ou indirects résultant directement ou indirectement de l'utilisation, de la compilation, de l'interprétation de toute donnée, de la transmission et de la livraison des données ou de la performance du site Web du CGTSIM « Taxe scolaire en ligne » ou encore du contenu disponible évoqué sur celui-ci.

Retrait du droit d'accès

Le CGTSIM se réserve le droit de retirer l'autorisation d'accès accordée à un demandeur sans préavis ni mise en demeure notamment dans le cas de non-respect des conditions ou autres motifs jugés suffisants.

Mot de passe

Le détenteur du mot de passe est responsable de toutes activités attribuables à ce mot de passe.

Propriété intellectuelle

Le CGTSIM est le propriétaire des données transmises. Le demandeur reconnaît qu'un droit d'utilisation limité lui est accordé. Le demandeur reconnaît que l'information transmise ne l'est que dans le but prévu à la présente convention. Le demandeur s'engage à respecter les droits découlant de la propriété intellectuelle.

Changement

Le demandeur s'engage à aviser le CGTSIM de tout changement dans les renseignements fournis à la partie identification du demandeur de la présente convention.

Lois applicables

Les parties reconnaissent que la présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

Pour accéder au service de consultation et de confirmation de la taxe scolaire du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM), le demandeur déclare avoir lu, compris et accepté les conditions de la présente convention.

SIGNATURE

Signée à _____, province de Québec, le _____

Signature

Nom en lettres moulées

Faire parvenir l'original de la convention par la poste :

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM)
500, boulevard Crémazie est
Montréal QC H2P 1E7